



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

**Le déclin de l'esclavage en Égypte : du XVIII^e au XX^e siècle / Jean-Jacques Luthi
éd. l'Harmattan, 2013
cote : 59.649**

Notre éminent confrère, Monsieur Jean-Jacques Luthi, est un spécialiste de la francophonie en Égypte. Dès 1974, il avait publié aux Éditions de l'École une très intéressante Introduction à la Littérature d'expression française en Égypte. Nous avons analysé dans ces colonnes son Enquête du Français d'Égypte (L'Harmattan 2005), ses Entretiens avec des auteurs francophones d'Égypte (L'Harmattan 2008) puis La Presse d'expression française en Égypte (L'Harmattan 2009). M. Luthi a publié aussi des ouvrages sur l'histoire contemporaine égyptienne comme Égypte et Égyptiens au temps des Vice rois (L'Harmattan 2001) et avec Mohamed Anouar Moghira L'Égypte en république (L'Harmattan 2006), recensé également dans Mondes et Cultures (2007). Sur le même sujet, notre confrère M. Bernard Lanot avait également analysé la revue Euroorient n° 37² consacrée à L'Égypte en marche (Mondes et Cultures 2012).

Pour ce nouvel ouvrage, l'auteur écrit dans sa préface : « Très peu de chercheurs s'intéressent au nombre d'individus déplacés d'Afrique orientale vers le Proche et Moyen-Orient et même l'Extrême-Orient ». Cette traite d'esclaves, déjà effectuée dans l'antiquité, se poursuit encore discrètement de nos jours. On a calculé que du VII^e au XX^e siècle, le nombre d'esclaves transportés vers le monde arabe aurait atteint 17 millions. M. Malek Chebel avait évoqué en 2007 (Éditions Fayard) sous le titre L'Esclavage en Terre d'Islam ce trafic indigne, au sujet duquel notre confrère Yves Boulvert dans son compte-rendu avait conclu : « Malek Chebel a brisé le silence mais il reste beaucoup à faire pour traiter de l'esclavage en terre d'islam » (Mondes et Cultures 2008). Par contre, le transport du « bois d'ébène » des rives de l'Afrique occidentale vers le Nouveau Monde du XVI^e au XIX^e siècle a été largement et durablement couvert d'autant plus que les documents d'archives ne manquaient pas, contrairement à l'esclavage africain dans le monde arabe, dont les traces écrites sont rares, ce négoce reposant en grande partie sur des accords oraux. Notre regretté confrère le Pr Daniel Lefeuvre avait courageusement évoqué cet aspect dans son Pour en finir avec la repentance coloniale (Flammarion 2006). Cependant, les articles du Nouvel Observateur du 24 avril et du Monde du 3 mai 2014 se limitent uniquement à l'esclavage organisé par les occidentaux.



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.

² C. Lochon et JJ Luthi, directeurs, *L'Égypte en marche*, Paris Euroorient, No 37, 2012



Académie des sciences d'outre-mer

M. Luthi fait tout d'abord un historique de l'esclavage dont on découvre la codification dans le *Code* d'Hammourabi (XVII^e s. avant J.C.) , à l'époque pharaonique au cours de laquelle aurait été institué l'eunuchisme ; l'Ancien Testament en fait mention ; puis aux époques grecque antique, romaine, byzantine, arabe. Plusieurs versets coraniques lui sont consacrés que cet ouvrage cite bien utilement, page 56, car ils font comprendre ce qui se passe de nos jours, en mai 2014, avec la secte extrémiste Boko Haram au Nigeria qui kidnappe des lycéennes pour les vendre comme concubines à des « croyants » en prétextant que cela est recommandé aux musulmans. Le juriconsulte Al Mawardi (973-1058) interdira la castration mais pas l'achat de castrats pour les harems. Ce sont des bateaux yéménites et omanais qui transporteront les esclaves africains vers la Péninsule arabique à raison de 10 000 à 20 000 annuellement. L'Angleterre supprimera l'esclavage en 1833, la France en 1848. Un firman de 1841 interdira l'eunuchisme, mais les fabriques d'eunuques continueront à enrichir les marchands de Massaouah en 1868, et à Istanbul le palais du dernier Sultan ottoman en 1922 aura encore 60 eunuques dans son personnel. En 1875, le Hijaz (La Mecque et Médine) comptera 30 000 esclaves africains ; le Chérif Hussein, en 1925, à La Mecque disposera de 5000 esclaves enregistrés comme tels ; en 1923, la France aura dû envoyer un avis le long de la côte somalienne pour empêcher les bateaux d'esclaves de se rendre au Yémen dans la décennie 1920, des esclaves sont vendus à Koufra dans le sud libyen.

À toutes les époques, le prix des esclaves blancs aura toujours été plus élevé que celui des esclaves noirs ; ils venaient du Caucase, des pays slaves et d'Asie centrale ; ce n'est qu'en 1854 que le trafic d'esclaves blancs sera interdit, celui d'esclaves noirs officiellement interdit (mais pas supprimé) 22 ans plus tard, en 1876. En fait, l'arrivée massive de tribus turques, turkmènes tatars à partir du X^e siècle au Moyen-Orient, conduira les califes abbassides de Bagdad à enrôler leurs membres comme mercenaires avec un statut d'esclave privilégié s'affranchissant de plus en plus du souverain, leur maître ; les Ayoubides descendants de Saladin au Caire feront de même et il seront renversés par leurs « mamelouks » (sens d' « acheté », donc d'esclave), qu'ils s'étaient procurés sur les marchés de Venise ou de mer Noire.(Odessa) ; Ce régime devenu dynastique tiendra jusqu'en 1517 et sera remplacé par des occupants ottomans ; néanmoins ces derniers auront besoin d'eux pour quadriller l'Égypte ; Bonaparte les découvrira comme concurrents de l'administration ottomane et Mohamed Ali les décimera en 1811. Les ports maghrébins (Alger, Bône, Tunis, Tripoli de Libye) seront conquis par d'autres anciens esclaves originaires de l'Europe balkanique qui enlèveront des marins, voyageurs européens, comme Cervantès, blessé à Lépante en 1571 et retenu à Alger cinq ans avant d'être libéré contre rançon.. La guerre de libération de Grèce (1826-1829) entraînera la mise en esclavage de 6000 Grecs et Grecques vendus notamment en Égypte. En 1870, les pachas et notables égyptiens achetaient encore de jeunes esclaves blancs pour devenir domestiques de leurs propres enfants.

Quant à l'origine ethnique des esclaves noirs, ils venaient surtout des côtes de la Mer Rouge et de l'Océan indien, parfois de l'hinterland bantou. Au temps des abbassides, les esclaves noirs qui travaillaient dans des conditions inhumaines dans le sud de l'Irak (mines et salines), s'étaient révoltés entre 871 et 883. Plus tard, la dynastie tunisienne aghlabite enrôlera des milices africaines. En 1698, les Omanais chassent les Portugais de Zanzibar et vont se livrer au transport d'esclaves vers le Golfe persique ;



Académie des sciences d'outre-mer

des razzias de marchands d'esclaves arabes ou « Zaranigs » sont organisées aux XVIII^e et XIX^e siècles sur les côtes de Mozambique, de Somalie et de la Corne de l'Afrique. En Éthiopie, les populations Gallas ou Chankallas (terme péjoratif) subissent des enlèvements pérennes. Au Soudan c'est parmi les Dinkas entre Nil Blanc et Nil Bleu, les Nuers entre Nil Blanc et Sobat et les Chillouks que les « Jallabas », trafiquants égyptiens pratiquent la chasse aux esclaves comme le célèbre Zubayr dans les années 1860 ; Khartoum, fondée en 1822, se développe commercialement à partir de 1850 ; si la vente de l'ivoire diminue, l'esclavage est toujours rentable ; en aval, à Chendy, 50 000 Africains sont vendus chaque année dont 40 000 iront en Égypte. ; d'autres esclaves viennent de l'ancien royaume de Sennar sur le Nil Bleu (5000 par an). Enfin, du Dar Fertit (pays Nouba), par le Darfour, transite annuellement vers Assiout une caravane de 15 000 chameaux et 12 000 esclaves qui vont parcourir à pied 1600 kilomètres, carcan au cou et devant porter sur la tête une défense d'éléphant de 50 Kilos. 5000 Jallabas écument le Darfour organisant annuellement 70 razzias de juin à août.

En Égypte, les Mamelouks, esclaves blancs caucasiens se seront souvent révoltés contre le Gouverneur ottoman, en 1604, 1609, 1644, 1657 ? 1703, de 1720 à 1743, Volney, qui visite l'Égypte en 1787 en estime le nombre à 18 000. Les esclaves noirs sont gens de maison et spécialisés, les Toutounji » roulent les cigarettes, les « Yatokji » rangent les placards ; les eunuques, émasculés en Haute Égypte (avec un taux de mortalité de 75%), renouvelés chaque année au nombre de 100 à 300, demeurent les majordomes de confiance dans les maisons des notables. L'esclavage est interdit en Égypte en 1877 mais il continuera à fonctionner jusqu'au début du XX^e siècle, avec une interruption de la traite de 1883 à 1898 due à l'indépendance provisoire du Soudan sous le mahdisme

Pour une deuxième édition, trois notions pourront être reprises. Le terme de « Mamelouk » (esclave) est utilisé, comme l'a fait l'auteur, page 113, pour les miliciens caucasiens ou turcs recrutés en Égypte par les Ayoubites puis devenus indépendants de 1250 à 1517, soumis aux Ottomans jusqu'en 1811. Par contre, les Califes abbassides, à partir de Mutawwakil, recruteront des miliciens turcs venus avec les Seljouqides mais on ne les appellera pas « Mamelouks » (pages 111 et 128) dans la mesure où il s'agissait de néophytes musulmans qui ne pouvaient plus de ce fait devenir esclaves et que leurs leaders seront devenus « Sultan » laissant au Calife un rôle purement représentatif. Page 117, ce sont les Ottomans qui conquièrent Constantinople en 1453 et non les Seljouqides, lesquels avaient régné à Konya mais leur émirat avait été éradiqué par la tribu turque des Oghouz, dont un des clans prit le nom de son ancêtre éponyme Osman (Osmanli= « ottoman »). En ce qui concerne les « Janissaires » (du turc « Yeni tcheri »= Nouvelle Armée) , ils étaient recrutés tout jeunes dans les Balkans, de la Grèce à l'Albanie, dans des familles exclusivement chrétiennes ; c'était une sorte d'impôt supplémentaire exigé des communautés chrétiennes ; les inspecteurs ottomans choisissaient dans chaque famille un enfant, qui, s'il était doué intellectuellement, allait gagner l'École des Pages d'Istanbul qui formait les rédacteurs des ministères, susceptibles de devenir vizir, voire Grand Vizir ; et si le jeune était doué physiquement, il entraînait dans les régiments d'élite des Janissaires. Les deux piliers du régime ottoman étaient en fait constitués de non-musulmans de souche.



Académie des sciences d'outre-mer

Ancien professeur de l'Université du Caire, Monsieur Luthi avait recueilli une documentation considérable dont il nous livre généreusement une partie à chaque nouvel ouvrage ; il n'a pas manqué, dans ses précieuses annexes, page 239, de donner la liste des vice-rois d'Égypte, des gouverneurs et hauts-commissaires anglais de 1882 à 1937, des gouverneurs égyptiens du Soudan de 1825 à 1884. La bibliographie, pages 243 à 256, compte 168 auteurs de langues française et anglaise.

Christian Lochon